

# Licence professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité - parcours : Contrôle de Gestion

Site de TAVERNY

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

## Durée de la formation

12 mois  
540 heures  
**ECTS\* : 60**  
\*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

## Formation délivrée par

le cnam  
Île-de-France

## ► Objectifs

Elle permet d'entrer dans une filière professionnalisante visant à vous préparer à des postes opérationnels en contrôle de gestion et comptabilité.

Les titulaires de cette licence peuvent prétendre à un poste opérationnel dans les directions du contrôle de gestion, dans les directions administratives et financières, dans les directions d'aide au pilotage ou encore dans des cabinets de conseil en stratégie/organisation/SSII...

## ► Accès au diplôme

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 :

- BTS en comptabilité gestion
- BUT2 GEA (option Finance comptabilité)
- RNCPIII en comptabilité

**Admission** : sur dossier et entretien

**Dépôt de candidature** : à partir de janvier sur le site [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr)

## ► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

**Rentrée** : septembre

**Modalités pédagogiques** : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Sonny SERVAIS – [sonny.servais@cnam-iledefrance.fr](mailto:sonny.servais@cnam-iledefrance.fr) -Tél. : 06 58 20 76 02

**Contact administratif** : Sophie POLIGNY - [cergy.alternance@cnam-iledefrance.fr](mailto:cergy.alternance@cnam-iledefrance.fr) Tél. : 01 34 43 49 91

**Contact CFA EVE** : Chargé(e) des relations entreprises : TRINQUARD Delphine - [d.trinquard@cfa-eve.fr](mailto:d.trinquard@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 09 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - [e.darrac@cfa-eve.fr](mailto:e.darrac@cfa-eve.fr) - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

## ► Lieu(x) de formation

**CNAM / Lycée J. PREVERT**  
23 Rue du Chemin Vert de Boissy  
95150 TAVERNY



## Programme de la formation

CFA041 – Gestion comptable et financière de l'entreprise **9 ECTS**

CFA115 - Comptabilité financière des sociétés **8 ECTS**

CCG101/CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation I et II **4 ECTS/4ECTS**

CCG103/CCG104 - Comptabilité et contrôle de gestion : Perfectionnement I et II **4 ECTS/4 ECTS**

ANG320 - Anglais professionnel **6 ECTS**

TED001 - Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir **3 ECTS**

Projet tutoré/Expérience professionnelle **18 ECTS**

## Blocs de compétences

### Utiliser les outils numériques de référence

- Liste de compétences Modalités d'évaluation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

### Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

### S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

### Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

### Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

### Analysier les processus de l'organisation dans son environnement

- Utiliser un système d'information intégrant l'ensemble des aspects comptables et financiers
- Collecter les données et contrôler leur cohérence en utilisant un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI / ERP)

- Réaliser des études économiques et financières en faisant une étude de coût
- Évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne
- Assurer la retransmission commentée des informations auprès de la direction générale

#### **Concevoir des outils de contrôle de gestion**

- Participer à la mise en place d'un système d'information de gestion
- Produire et adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation
- Identifier les écarts significatifs entre les réalisations et les prévisions
- Analyser les écarts sous forme de statistiques, de tableaux de bord commentés, de rapports d'activité
- Élaborer et adapter les outils d'analyse, les indicateurs et procédures du contrôle de gestion à l'aide de l'outil informatique
- Utiliser un découpage en centres de responsabilités à des fins budgétaires
- Former les utilisateurs aux outils conçus par le contrôle de gestion et informer les opérationnels sur toute question de nature financière et de gestion

#### **Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation**

- Contrôler le respect des procédures par les unités opérationnelles qu'ils suivent
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance
- Élaborer les outils nécessaires au suivi des résultats (tableaux de bord, indicateurs)
- Apprécier et piloter la qualité de l'activité de l'entreprise, dans ses différentes dimensions de durabilité, à travers les indicateurs de tableaux de bord
- Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité
- Élaborer un projet de plan avec les opérationnels en intégrant les moyens à mettre en œuvre et les cibles chiffrées
- Établir les prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budgets, d'organisation et de moyens
- Accompagner les parties prenantes dans la conduite du changement en intégrant les aspects Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale (RSE)

# Public concerné

## Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

**Attention** : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

## Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.